Mot du Forestier en chef

Le Manuel de détermination des possibilités forestières 2018-2023



Les Québécois sont soucieux de la pérennité et de la mise en valeur de leurs forêts. Couvrant une superficie de plus de 45 millions d'hectares, le territoire forestier sous aménagement occupe une place névralgique dans le maintien de plusieurs communautés québécoises, procurant près de 60 000 emplois directs. Les forêts tapissant ce territoire jouent également un rôle essentiel en matière de conservation, de qualité de l'air et de l'eau et sont intimement liées au mode de vie des Québécois et des Premières Nations.

En 2005, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier a confié au Forestier en chef la responsabilité de déterminer les possibilités forestières. Depuis 2018, le Forestier en chef est d'ailleurs responsable de calculer le volume maximum des récoltes annuelles de bois que l'on peut prélever en forêt publique tout en assurant le renouvellement et l'évolution de la forêt. Le calcul des possibilités forestières prend en considération l'ensemble des objectifs

d'aménagement durable des forêts soit les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Dans un souci de transparence, le Bureau du forestier en chef énonce les grands principes à la base du calcul des possibilités forestières dans le Manuel de détermination des possibilités forestières. Ce document décrit chacune des étapes du calcul et la façon dont le Forestier en chef prend en compte les nombreux éléments tels que les stratégies d'aménagement, les aires protégées, les objectifs de production de bois ou encore les perturbations naturelles.

Dans l'édition faisant état du calcul des possibilités forestières de la période 2018-2023, certains fascicules du Manuel ont été mis à jour afin de refléter l'évolution de la science, des pratiques forestières ou des changements touchant le territoire forestier. En complément du Manuel, des fiches thématiques fournissent des informations additionnelles en lien avec la détermination des possibilités forestières sur le site Web du Bureau du forestier en chef. Le Manuel de détermination des possibilités forestières se veut un outil d'information tant pour les analystes que pour toutes personnes intéressées par le calcul des possibilités forestières et soucieuses de la pérennité de la forêt.

Le Forestier en chef,

Louis Pelletier, ing.f.